



15ème législature

| | | |
|--|---|--|
| Question N° : 44879 | De M. Fabrice Brun (Les Républicains - Ardèche) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Économie, finances et relance | | Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique |
| Rubrique > bâtiment et travaux publics | Tête d'analyse >Conséquences de la guerre en Ukraine pour le secteur du BTP | Analyse > Conséquences de la guerre en Ukraine pour le secteur du BTP. |
| Question publiée au JO le : 22/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les conséquences de la guerre en Ukraine pour le secteur du BTP. Le coût des énergies, vitales à cette activité, s'envole avec les hausses énormes du gazole et des GNR. Le prix des matières premières suit la même tendance avec, en plus, des incertitudes d'approvisionnement et des perspectives de pénurie qui font craindre l'arrêt de la capacité de production. La situation est certes exceptionnelle mais, suite à la crise sanitaire, elle n'affecte plus les marges des entreprises du secteur mais, bien souvent, leur survie. Il existe des propositions de mesures urgentes à prendre pour faire face à cette situation exceptionnelle, réduction des taxes sur les produits énergétiques, mise en fonctionnement de manière simplifiée de la théorie de l'imprévision pour la durée du conflit, mesures de chômage partiel en cas d'incapacité de production. C'est pourquoi il lui demande les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour répondre à cette situation dramatique du secteur du bâtiment et des travaux publics.